ACTION SOCIALE

Adulte vulnérable : identifier les régimes de protection, accompagner et agir

Les professionnels du secteur social et médico-social rencontrent des adultes dont la capacité à décider est altérée sans être toujours reconnue juridiquement. La question se pose au moment d'un consentement à un soin d'une signature de contrat de séjour ou d'un acte de gestion : qui décide qui peut être informé et jusqu'où peut aller l'intervention du professionnel. Deux jours pour distinguer les régimes de protection et leurs effets concrets : repérage de la vulnérabilité mesures de protection juridique et leurs limites articulation avec le consentement aux soins puis pratiques d'accompagnement au quotidien. Les situations travaillées sont issues des services des participants.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
2 jours — 14 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 466 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Travailleurs sociaux personnels médico-sociaux mandataires judiciaires responsables d'établissement et professionnels accompagnant des adultes vulnérables.

PRÉREQUIS
Exercice professionnel auprès d'adultes en situation de vulnérabilité.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Repérer les indices de vulnérabilité dans une situation d'accompagnement
- Distinguer les différents régimes de protection juridique et leurs effets
- Identifier qui détient le pouvoir de décider selon l'acte concerné
- Articuler protection juridique et recherche du consentement de la personne
- Situer les limites de son intervention professionnelle et les relais mobilisables

03 Programme détaillé

M1 Repérage de la vulnérabilité

- Voir avant que la situation ne se dégrade
- Distinguer altération des facultés et difficulté sociale
- Repérer les situations d'emprise ou d'abus de faiblesse
- Recueillir et transmettre les éléments d'observation
- Identifier les acteurs à alerter
- Cas pratique : Analyse d'une situation d'accompagnement et repérage des éléments justifiant un signalement.

M2 Régimes de protection

- Savoir ce que chaque mesure autorise
- Distinguer les mesures selon leur degré de contrainte
- Comprendre la procédure d'ouverture d'une mesure
- Identifier les actes soumis à autorisation
- Situer le rôle du mandataire et celui de la famille
- Atelier : Classement d'une série d'actes courants selon la personne habilitée à les accomplir.

M3 Consentement et actes du quotidien

- Protéger sans décider à la place
- Rechercher l'expression de la volonté de la personne
- Articuler mesure de protection et consentement aux soins
- Traiter la signature des contrats d'accompagnement
- Encadrer l'accès aux informations personnelles
- Mise en situation : Entretien avec une personne protégée refusant un acte que son entourage estime nécessaire.

M4 Pratiques professionnelles

- Tenir sa place dans le dispositif
- Articuler son intervention avec celle du mandataire
- Documenter les décisions prises et leurs motifs
- Traiter les désaccords avec la famille
- Gérer les situations d'urgence
- Identifier les relais et les instances de recours
- À retenir : Une mesure de protection ne supprime pas l'obligation de rechercher l'avis de la personne concernée.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 466 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr